

92 B69

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
13. JUIL 2010 30012h2
43000 LE PUY

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

RELATIF A LA TRANSFORMATION DE

LA S.A.R.L. « ALIX ET ASSOCIES »

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Article L 225-244 du Code De Commerce

30012h2

SARL « ALIX ET ASSOCIES

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 €**

**Siège social : 1 AVEVUE D'AIGUILHE
43 000 LE PUY EN VELAY**

**Siret : 384 762 589
RCS – LE PUY EN VELAY**

BRUNO DUBANCHET
Expert comptable - Commissaire aux comptes
Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse - 42 000 - SAINT ETIENNE
Téléphone : 04.77.92.05.50 - Télécopie : 04.77.92.05.64

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA
SARL «ALIX ET ASSOCIES»
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire programmée le 22/07/2010

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de votre gérant en date du 07/07/2010 et conformément à l'article L 225-244 du Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre Société A Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée.

Ma mission se caractérise par l'appréciation de la valeur des biens composant l'actif social conformément à l'article L 224-3 du Code de Commerce. L'objectif est de vérifier que cet actif est supérieur au capital social, de s'assurer que les conditions légales sont réunies pour pouvoir effectuer la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée, et enfin d'apprécier les avantages particuliers.

Mes contrôles afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social ont porté sur les comptes annuels arrêtés le 31/03/2010. Je me suis assuré de l'évolution de l'activité. La revue des événements intercalaires n'a pas mis en évidence d'élément de nature à rendre le niveau des capitaux propres inférieur au capital social à la date du présent rapport.

J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Sommaire :

- *Rapport relatif à l'article L 225-244 du Code de Commerce. (page 3).*
- *Rapport relatif à l'article L 224-3 du Code de Commerce. (page 4).*

BRUNO DUBANCHET

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse - 42 000 - SAINT ETIENNE

Téléphone : 04.77.92.05.50 - Télécopie : 04.77.92.05.64

1°) Valeurs composant l'actif social :

L'analyse des comptes annuels arrêtés au 31/03/2010 ainsi que la revue des opérations et des événements de la période intercalaire me conduit à ne formuler aucune observation sur la valeur des biens composant l'actif social.

2°) Capital social et capitaux propres :

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 22/07/2010, le capital social sera égal à 100 000 Euros. L'analyse des comptes annuels arrêtés au 31/03/2010 et la prise en compte des événements de la période intercalaire, permettent de constater que le montant des capitaux propres sera au moins égal au montant du capital social. Je me suis assuré que la distribution de dividendes intervenue sur la période intercalaire permettait de ne pas remettre en cause l'affirmation sus mentionnée.

3°) Conditions légales :

Les conditions légales particulières aux Sociétés par Actions Simplifiées seront remplies, notamment en ce qui concerne le montant minimum du capital social de la société.

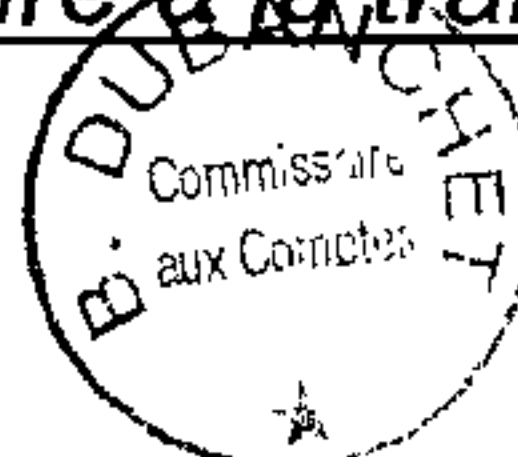
4°) Avantages particuliers :

Je n'ai pas relevé, ni été informé d'attribution d'avantages particuliers.

Fait à Saint-Etienne, le 12 juillet 2010

Bruno DUBANCHET

Commissaire à la transformation



BRUNO DUBANCHET

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse - 42 000 - SAINT ETIENNE

Téléphone : 04.77.92.05.50 - Télécopie : 04.77.92.05.64

RAPPORT RELATIF A L'ARTICLE L 224-3 DU CODE DE COMMERCE

SITUATION DE VOTRE SOCIETE

1°) Situation économique :

Le volume d'activité est en progression de 8.01%. Dans le contexte actuel, c'est une performance remarquable. La rentabilité de l'activité en termes d'EBE dégagé ressort à 17.72% soit en léger recul en comparaison avec l'année dernière. La sous-traitance externe a été remplacé par l'augmentation des moyens interne notamment en termes de personnel. Ces deux premiers éléments permettent de constater un bon niveau d'activité, qui ne se fait pas au détriment de la rentabilité. Le résultat d'exploitation est en très forte hausse, soit plus de 160K€ en comparaison avec 2009. Il faut dire qu'en 2009, le risque client a beaucoup pesé, dégradant ce résultat. Sur l'exercice les risques ont été maîtrisés. Le chiffre d'affaires pour l'année 2010/2011 devrait normalement progresser, ou dans l'hypothèse la plus pessimiste se maintenir.

2°) Situation financière :

Une des principales caractéristiques de la société est le niveau de l'endettement qui est relativement bas. Les dettes financières représentent 21,14 % des capitaux propres. Le montant des dettes financières rapproché au niveau des capitaux propres permet de constater un endettement faible, laissant encore une certaine marge de manœuvre.

La situation de la trésorerie est positive à hauteur de 359K€.

L'ensemble de ces points permet de constater une structure financière correcte, avec un niveau de risque assez faible à moyen terme. Vous bénéficiez d'une capacité d'endettement positive et d'une très bonne trésorerie.

Conclusion :

Le niveau d'activité de votre société se caractérise par une croissance intéressante des affaires. La productivité et la rentabilité sont en progression, combinée à une structure financière correcte sur un marché qui reste relativement porteur, l'avenir à moyen terme de la société avec un même niveau d'activité ne devrait pas poser de difficulté majeure.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, notamment sur la continuité de l'exploitation.

Fait à Saint-Etienne, le 12 juillet 2010

Bruno DUBANCHET

Commissaire à la transformation



BRUNO DUBANCHET

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse - 42 000 - SAINT ETIENNE

Téléphone : 04.77.92.05.50 - Télécopie : 04.77.92.05.64